

Note de présentation brève et synthétique Compte administratif 2025

Préparé par le Maire à partir de sa comptabilité, le Compte Administratif est le bilan financier de l'ordonnateur et doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 Juin qui suit l'exécution du budget.

Il s'agit d'un document de synthèse qui présente les résultats comptables de l'exercice écoulé et rapproche les prévisions des réalisations effectives, en dépenses et en recettes.

Le service financier de la Ville et les services de la trésorerie de Lens travaillent ensemble pour vérifier, ajuster et présenter à l'examen et au vote des élus deux documents qui présentent des résultats identiques : le Compte Administratif, établi par la Ville, et le Compte de Gestion, établi par la Trésorerie.

L'ensemble des dépenses et des recettes sont réparties en 2 sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, celles qui reviennent chaque année.

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine comme les dépenses concernant le remboursement des capitaux empruntés, les acquisitions immobilières ou les travaux nouveaux.

Parmi les recettes d'investissement, on trouve généralement les recettes destinées au financement des dépenses d'investissement.

La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Les chiffres en synthèse

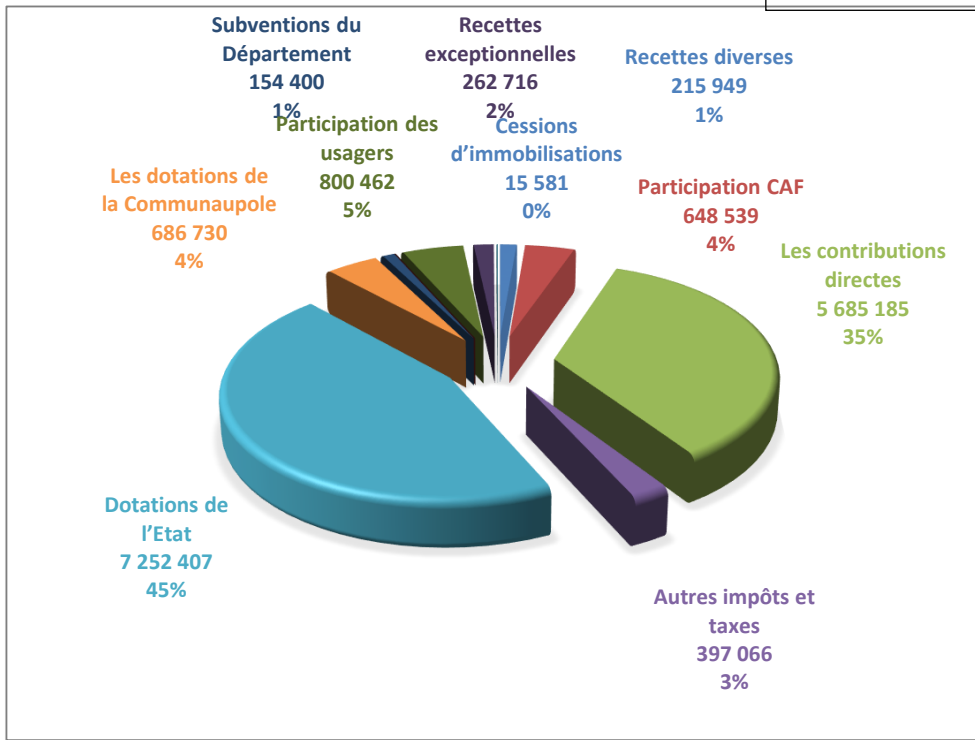
	Fonctionnement	Investissement	Total
Résultat 2024	921 670,28 €	629 068,02 €	1 550 738,30 €
Recettes 2025	16 119 035,12 €	4 152 309,65 €	20 271 344,77 €
Dépenses 2025	14 979 159,83 €	4 595 836,97 €	19 574 996,80 €
Résultat cumulé à fin 2025	2 061 545,57 €	185 540,70 €	2 247 086,27 €
Reste-à-réaliser recettes		851 492,54 €	851 492,54 €
Reste-à-réaliser dépenses		1 456 136,49 €	1 456 136,49 €
Solde à la fin de l'exercice 2025	2 061 545,57 €	-419 103,25 €	1 642 442,32 €

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

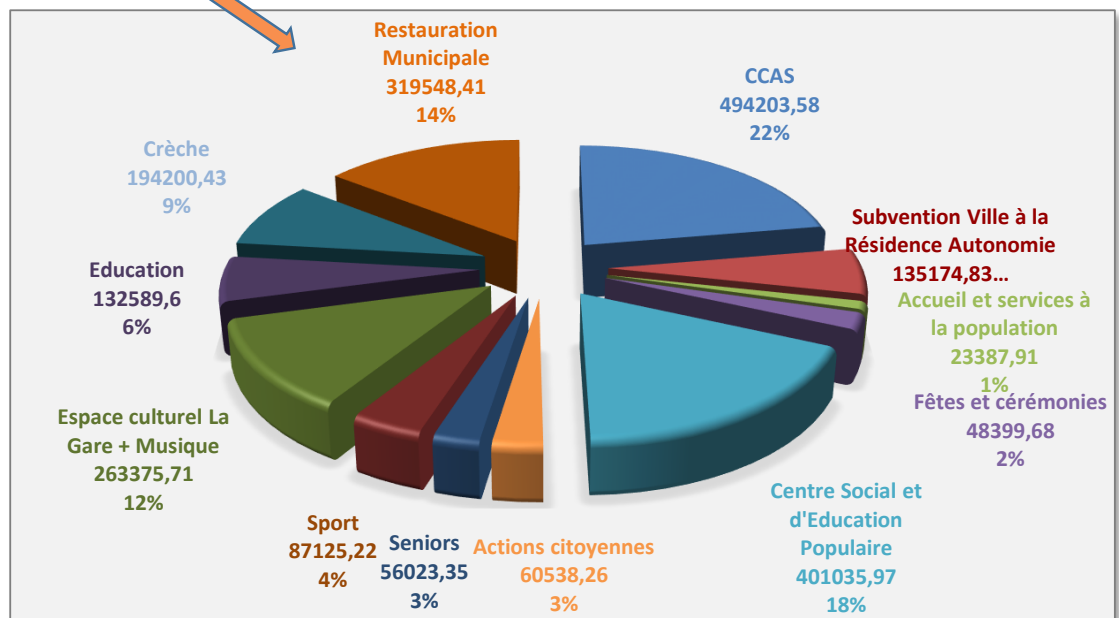
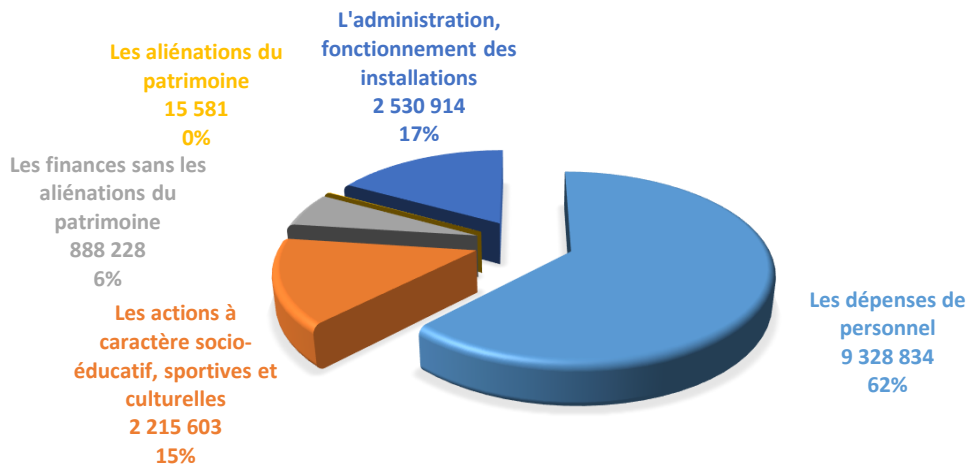
En section d'investissement	1 150 000,00 €
En section de fonctionnement	911 545,57 €

Les recettes de fonctionnement

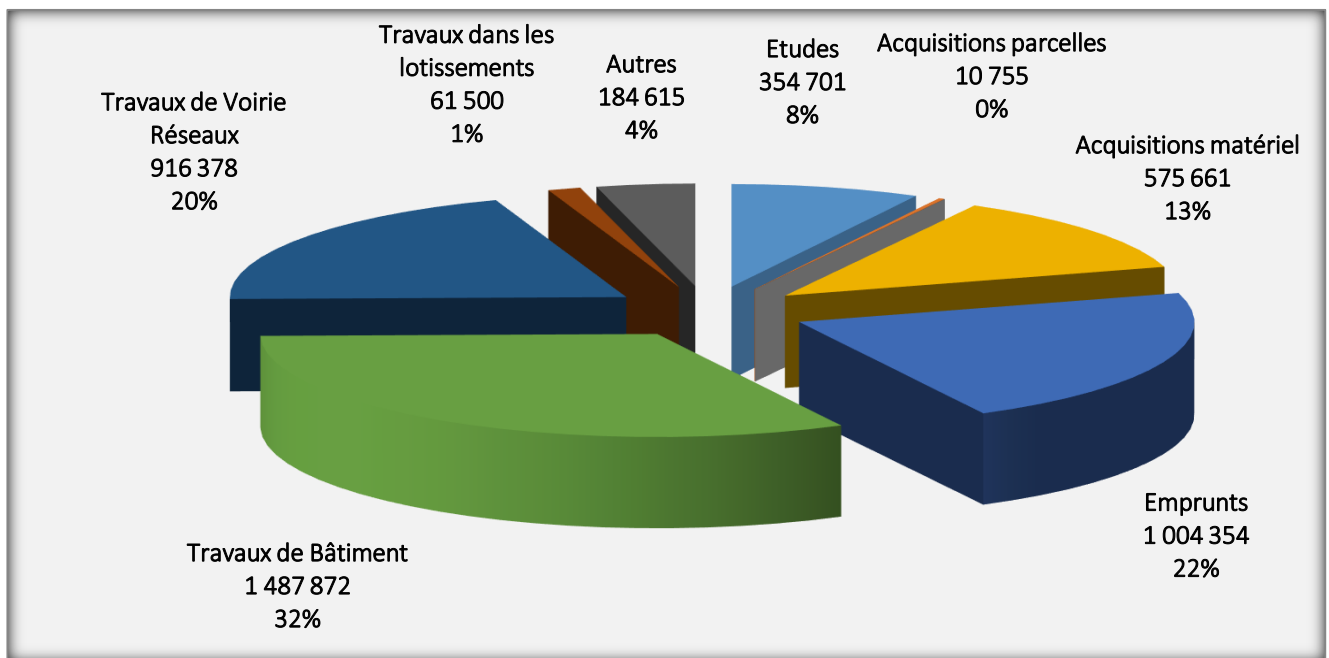
Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20260610-SF-2026-CAVILLE-BF
Date de télétransmission : 12/06/2026
Date de réception préfecture : 12/06/2026



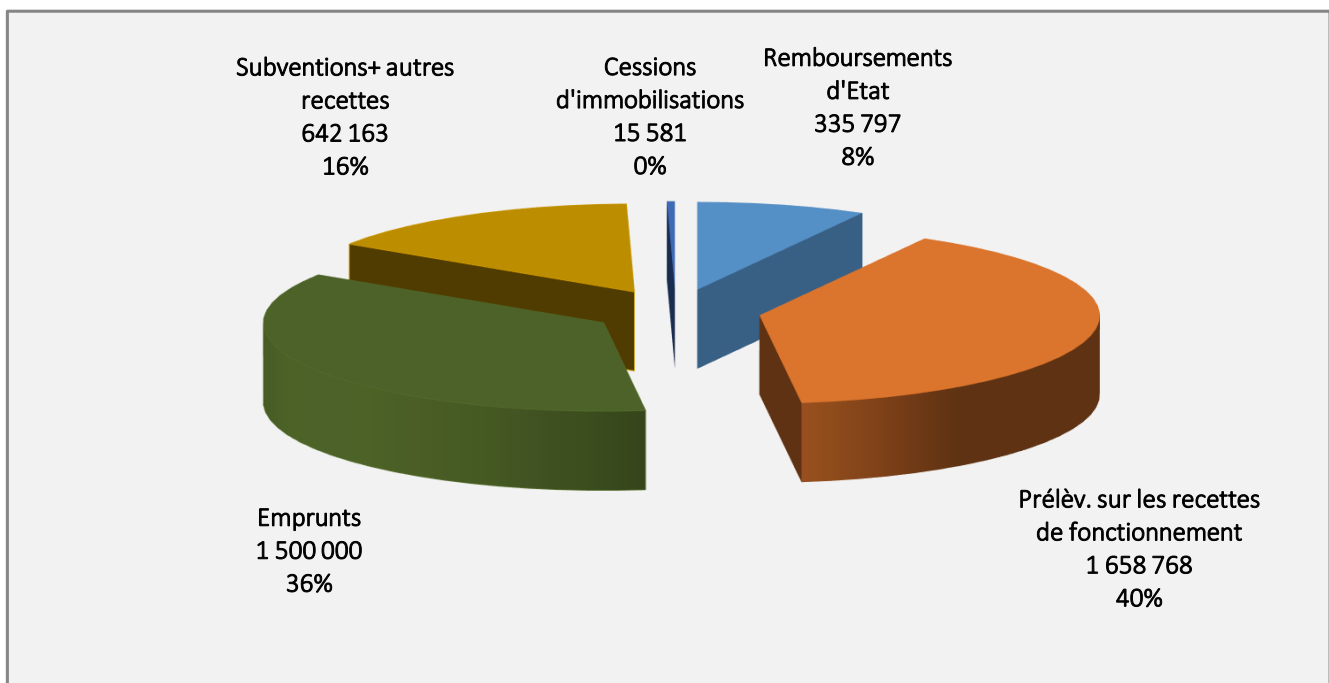
Les dépenses de fonctionnement



Les dépenses d'investissement



Les recettes d'investissement



Etat de la dette

Accusé de réception en préfecture
062-216205708-20260610-SF-2026-CAVILLE-BF
Date de télétransmission : 12/06/2026
Date de réception préfecture : 12/06/2026

En cours dette au 31 Dec 2025 :	8 572 740 €		
Capacité désendettement (en années) :	4,91	Seuil critique :	entre 10 et 12 ans
Taux moyen au 31 Décembre 2025 :	2,17%	Durée résiduelle moyenne :	10 ans 3 mois
Nombre d'emprunts toxiques :	0		
Répartition de la dette par type de taux :	Taux fixe :	100%	
	Taux variable :	0%	

